

---

## Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

---

Séance ordinaire du mercredi 11 avril 2012

Résolution: CE12 0536

---

Il est

### RÉSOLU :

- 1- de mandater le Bureau du Plan pour développer en collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie un volet d'aménagement spécifique au centre-ville dans le cadre des démarches préparatoires à la révision du Plan d'urbanisme;
- 2- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire limitant les hauteurs du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

- 3- d'adopter, avec changements, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » sur le cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1114400041  
/cb

Michael APPLEBAUM

---

Président du comité exécutif

Colette FRASER

---

Greffière adjointe

(certifié conforme)

---

Colette FRASER  
Greffière adjointe

Signée électroniquement le 24 avril 2012